

PREMIERE EXPEDITION

**SELARL Delphine PFAFF
Emilie BOURDENET
Commissaires de Justice Associés**

12 Place des Héros- BP515
89105 SENS Cedex
Tel : 03.86.65.10.53
Fax : 03.86.65.90.22
scp.pfaff@huissier-justice.fr

Références : D238537.00

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

LE LUNDI TROIS JUIN DEUX MILLE VINGT-QUATRE

A LA DEMANDE DE :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE, Société coopérative à capital et personnel variables, régie par le Livre V du Code Rural et les textes subséquents en la matière, immatriculée au registre du commerce de TROYES sous le numéro D775 718 216, dont le siège social est à TROYES (AUBE), 269 Faubourg Croncels, agissant poursuites et diligences du Président de son Conseil d'Administration domicilié es qualité audit siège

Lequel m'a fait préalablement exposer :

Qu'une procédure de saisie immobilière était en cours à l'encontre de Madame

Que suite à la délivrance d'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par acte de mon ministère en date du 16 mai 2024, et conformément à l'article R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, il me requiert de me rendre sur place afin de dresser le procès-verbal de description des lieux du bien objet de la saisie,

C'est pourquoi déférant à cette réquisition,

Je, Maître BOURDENET Emilie, Commissaire de Justice Associé, au sein de la SELARL PFAFF Delphine - BOURDENET Emilie, ayant son siège social 12 place des Héros à SENS (YONNE), soussignée,

Me suis rendue ce jour, 14 Rue du Château, Hameau Longue Raie à CERISIERS (89320),
parcelle n°0333, et ce, tel que figurant sur l'extrait de vue satellite du site d'accès public
Géoportail joint ci-dessous :



Où étant à compter de 14h30, en présence de :

- employé de la société AZIMUT CONSEILS, chargé d'établir les diagnostics,
- serrurier
- témoin
- témoin

J'ai procédé aux constatations suivantes :



CHALET PRINCIPAL :

J'accède à l'arrière du chalet au moyen d'une porte bois vitrée sur l'ouvrant gauche en partie haute. En partie supérieure, la porte est totalement détériorée.

Au niveau de l'avancée, je constate la présence d'une terrasse en bois. Les murs sont constitués de dalles d'agglomérés ainsi que lambris lequel est détérioré.

En partie haute, la toiture est doublée au moyen de dalles d'agglomérés. L'ensemble est hors d'usage.

Les câbles électriques sont visibles.

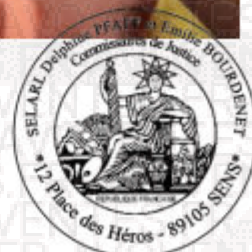














PIECE PRINCIPALE :

J'accède à la pièce principale au moyen d'une porte bois vitrée en partie haute. Celle-ci est sale, tachée et détériorée.

Le sol est recouvert d'un carrelage lequel est fissuré et cassé à de multiples endroits.

Les murs sont constitués de plaques de bois.

Au plafond, je constate l'absence de finition au niveau du placoplâtre.

Au titre de l'éclairage naturel, une porte fenêtre bois laquelle est condamnée.

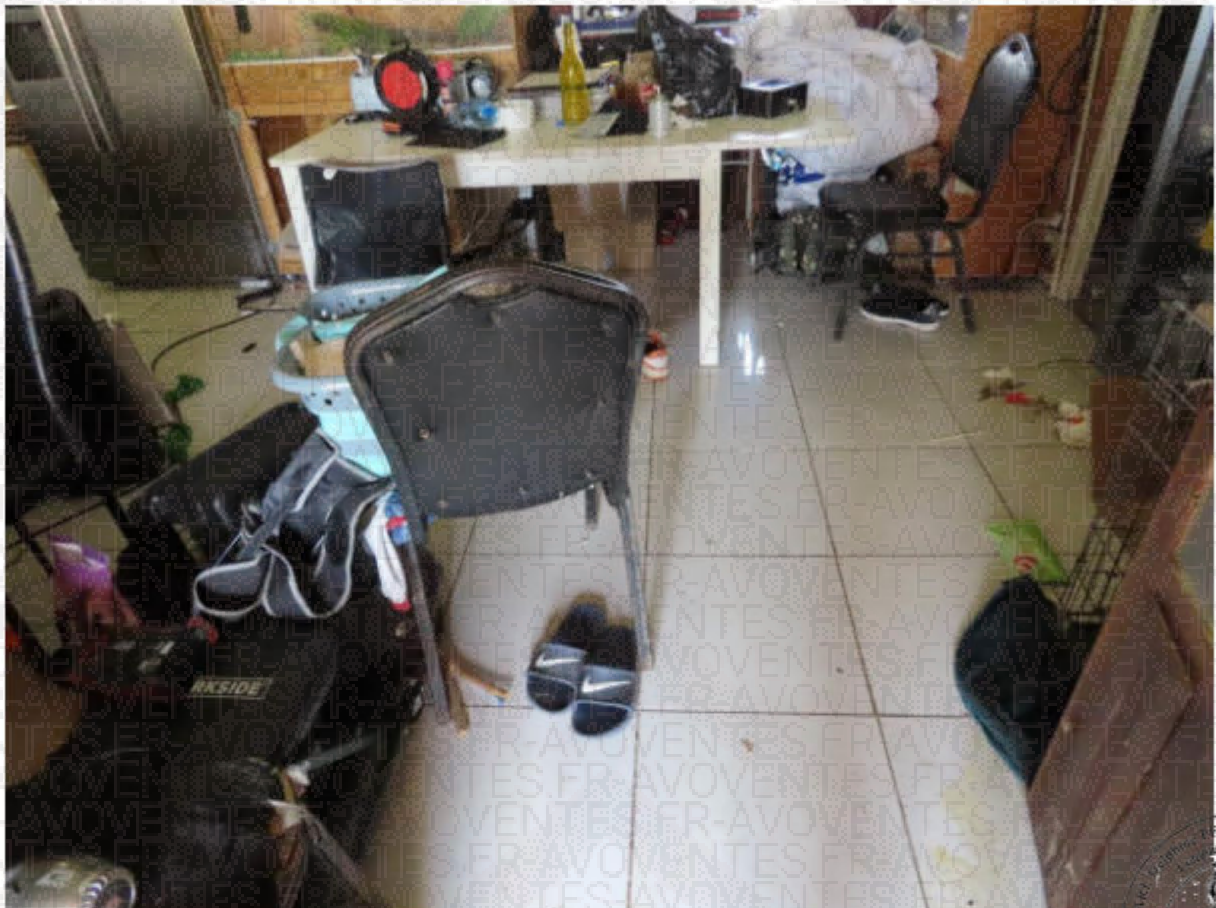
Au titre de l'éclairage artificiel, des spots.

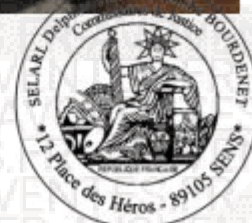
Dans l'angle droit face en sortant, présence d'un poêle à granulés.

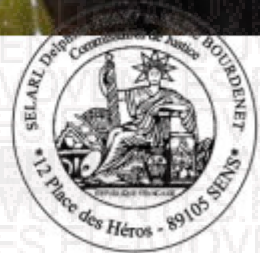
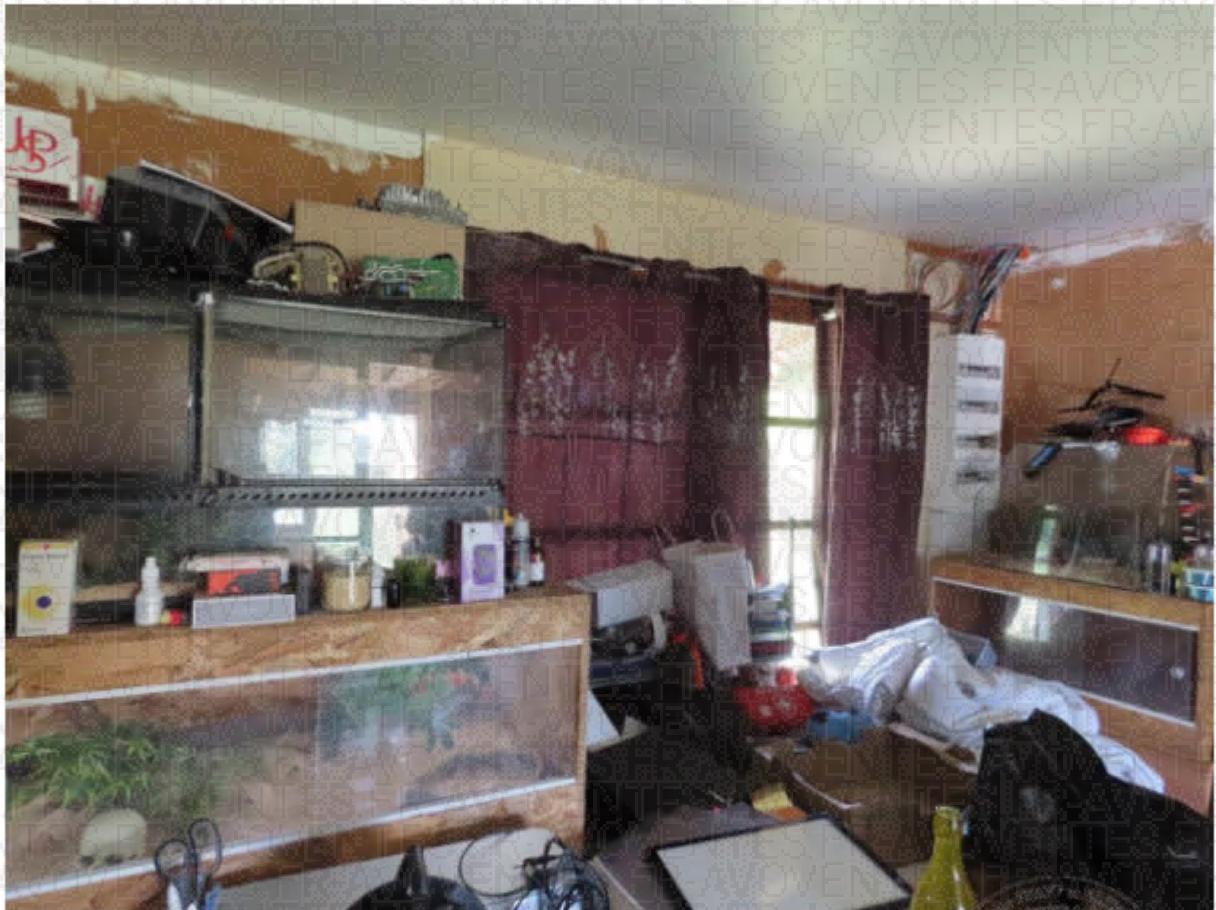
Sur la droite en entrant, implantation d'un tableau électrique dont les câbles électriques sont apparents. Les câbles sont dénudés et les boîtiers sont ouverts.











Sur la gauche, j'accède à une cuisine aménagée par une baie libre.

CUISINE :

Au sol, le carrelage est fendu et cassé.

Aux murs, la peinture est hors d'usage et sale.

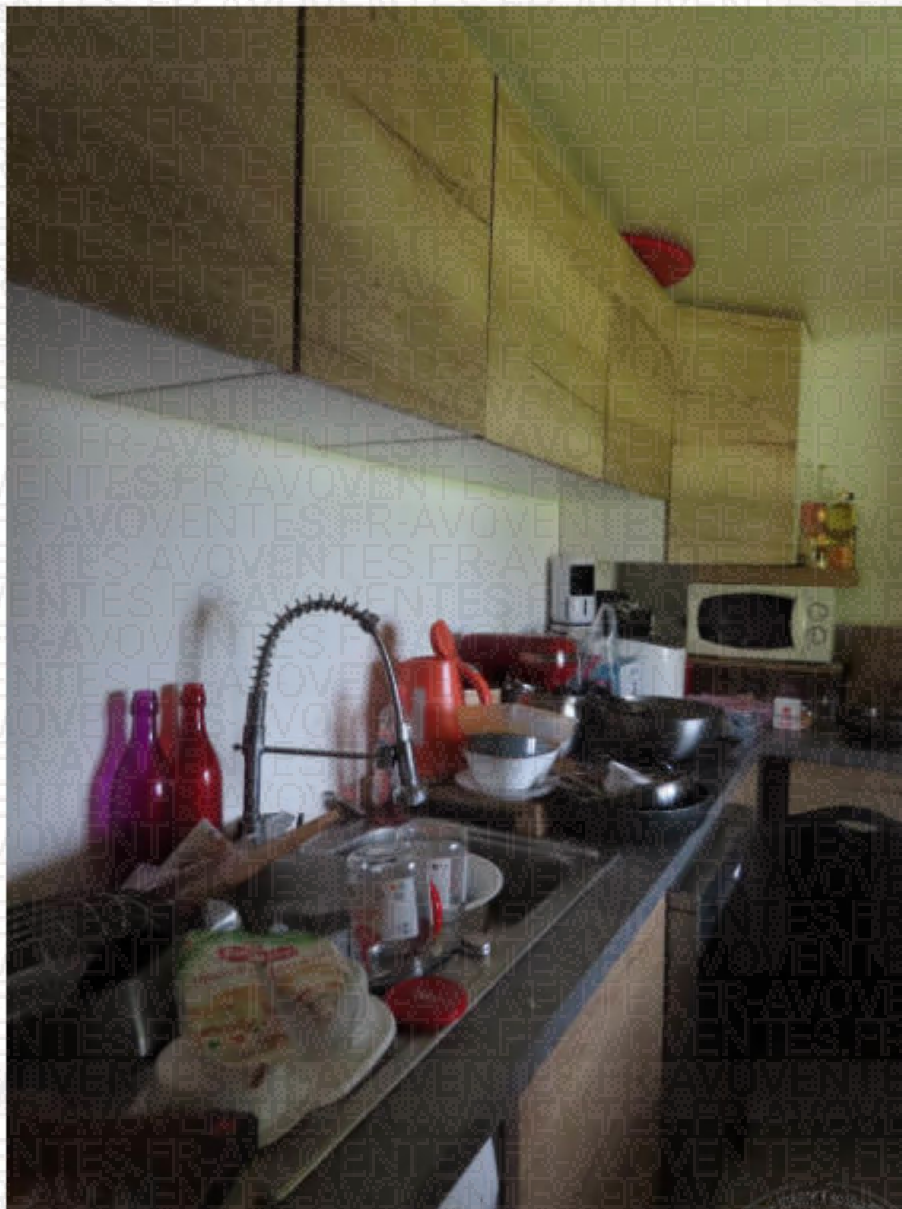
Au plafond, des projections sont visibles ainsi que des démarcations de cloisons.

Je constate la présence de cuisine aménagée de placards hauts et bas, d'un évier à un bac en inox sur la gauche, d'une plaque de cuisson et d'un four. L'ensemble est sale.











CHAMBRE :

Au sol, le linoléum est sale.

Les murs sont recouverts de dalles en placoplâtre.

En partie haute et au plafond, je constate la présence de dalles de polystyrène.

Au titre de l'éclairage naturel, une fenêtre bois à deux ouvrants, munie de deux volets bois.

Au titre de l'éclairage artificiel, une suspension.



SECONDE PIECE :

J'y accède au moyen d'une porte constituée d'une dalle d'aggloméré, laquelle est cassée et présente une ouverture sur la hauteur.

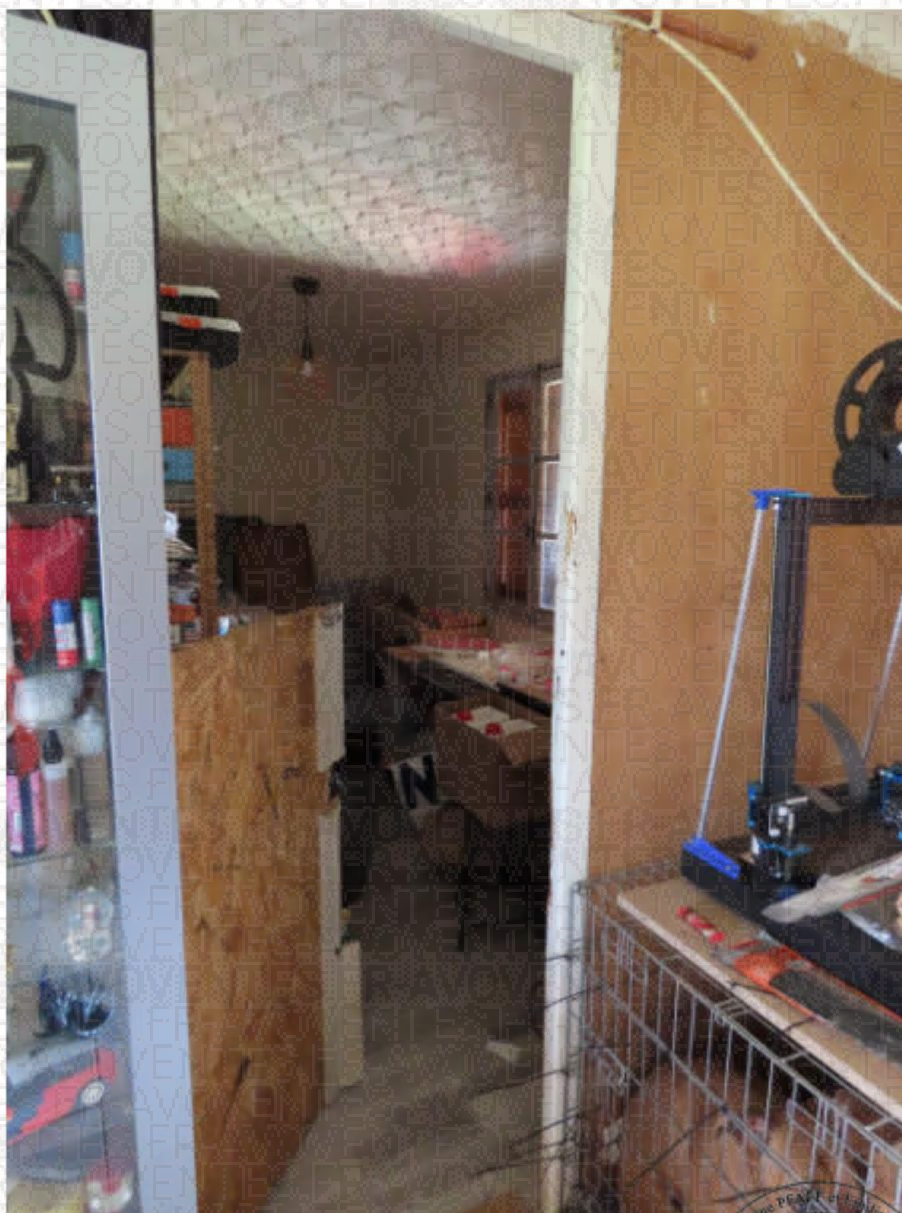
Le sol est recouvert d'un linoléum.

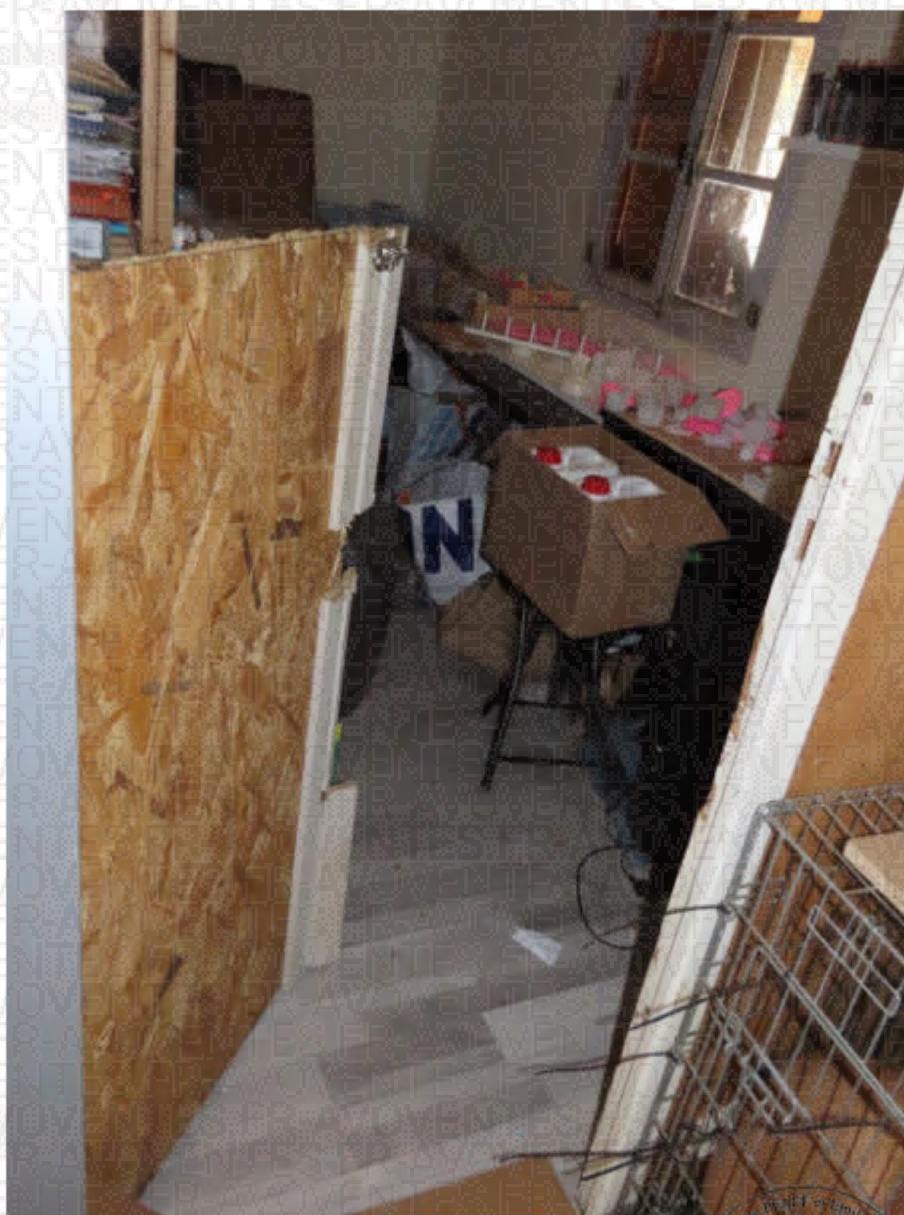
Les murs sont recouverts d'une peinture à l'état d'usage.

Le plafond est constitué de dalles de polystyrène.

Au titre de l'éclairage naturel, une fenêtre bois à deux ouvrants.

Au titre de l'éclairage artificiel, une suspension.







A gauche j'accède à une salle de bains.

SALLE DE BAINS :

J'y accède au moyen d'une porte bois laquelle est sale et cassée.

Au sol, le linoléum est sale.

Les murs sont recouverts d'une faïence jusqu'en partie centrale. Celle-ci est sale, tachée et les joints sont noircis. En partie haute des murs, le revêtement peinture est sale et taché.

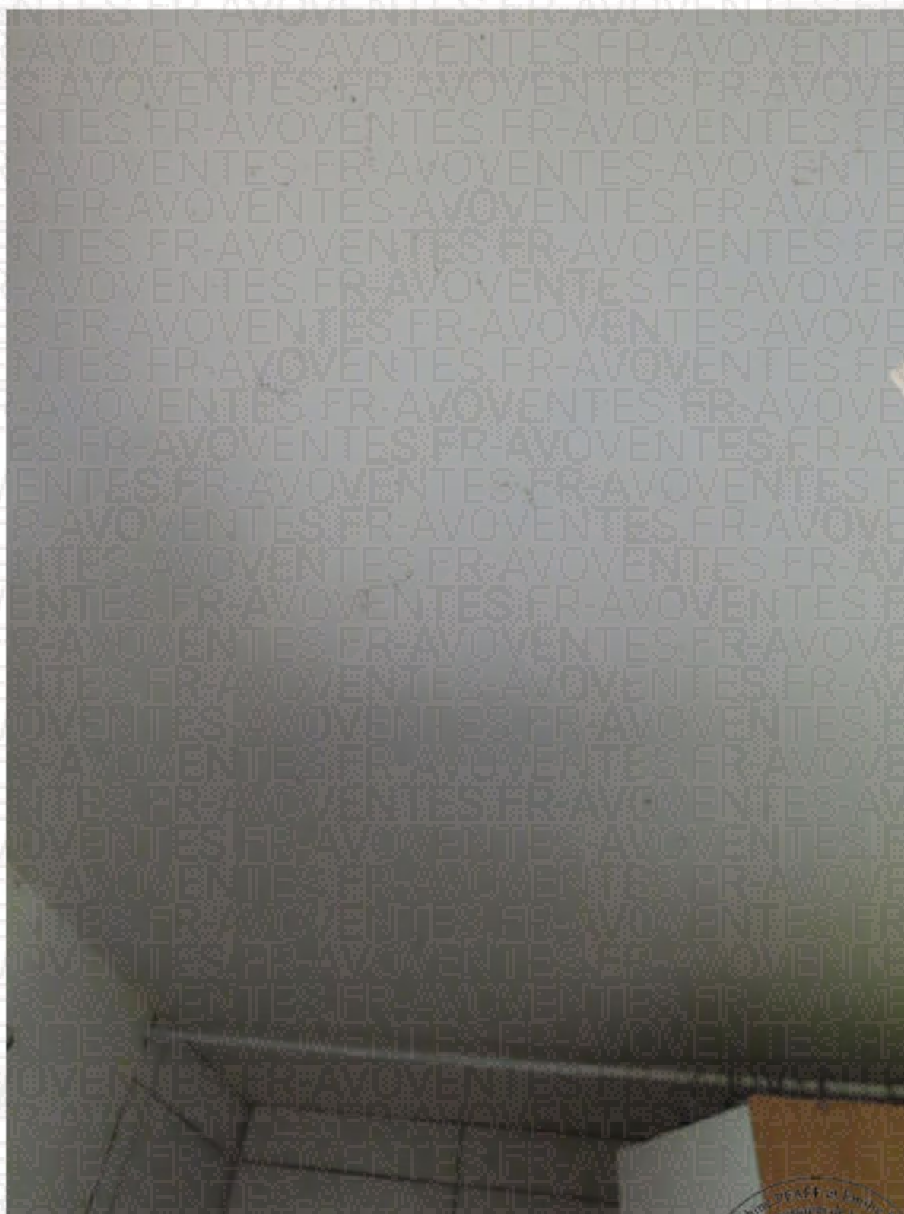
Le plafond est piqué de moisissure.

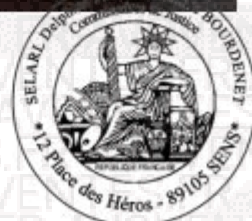
Au titre de l'éclairage naturel, deux fenêtres en bois oscillo-battants.

Au titre de l'éclairage artificiel, une suspension.

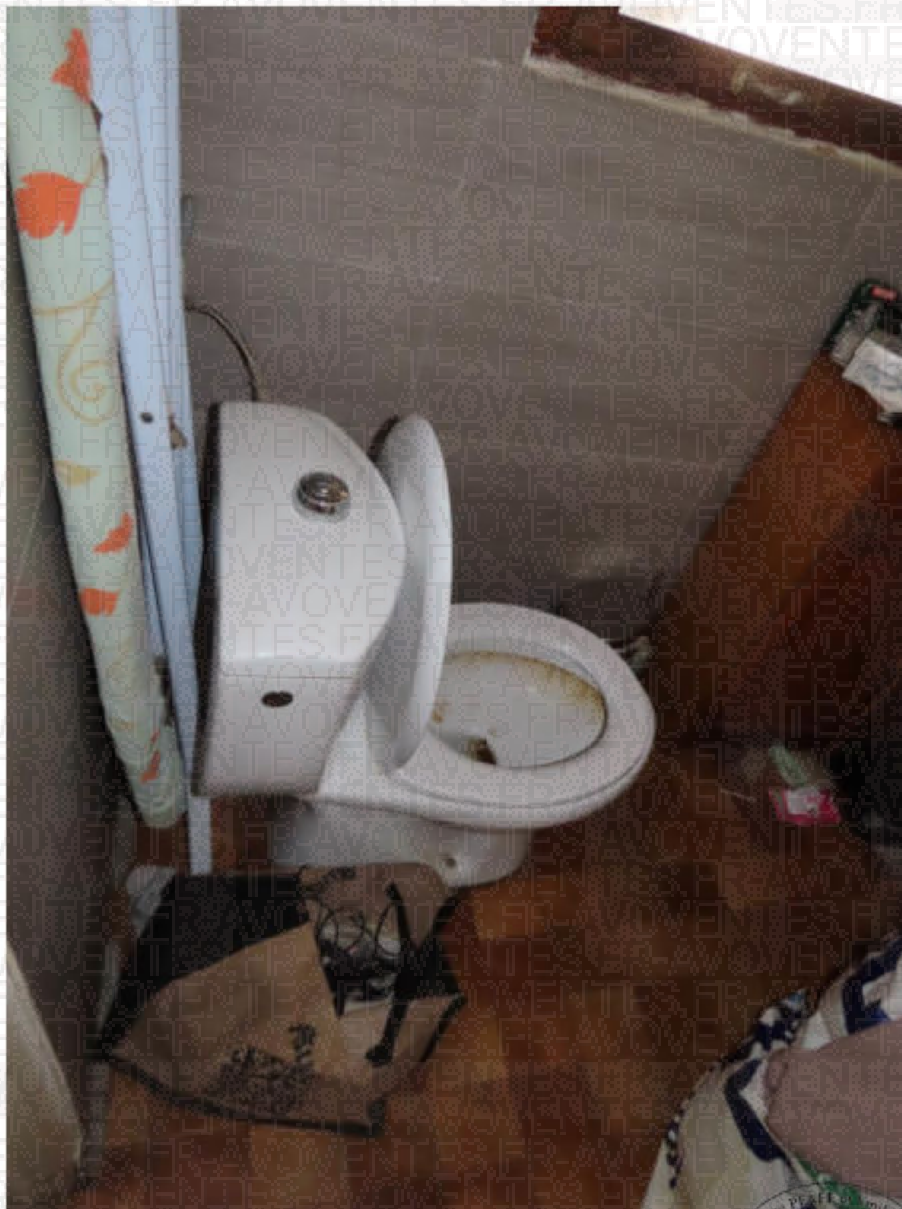
Face en entrant, implantation d'une baignoire et sur la gauche un WC.











Je poursuis mes constatations à l'extérieur.

CABANON FOND DE JARDIN :

Je constate l'implantation d'un cabanon auquel on y accède au moyen d'une porte bois vitrée. Il est à noter la présence d'une avancée vitrée en partie haute.

Au sol, un plancher technique.

Une seconde porte mène à l'intérieur du cabanon.

Au sol, un plancher technique. Les murs sont constitués de lambris. Des dalles de polystyrène recouvrent le plafond.

Dans le fond, j'accède à une seconde pièce au moyen d'une porte bois. A l'intérieur, je constate l'implantation d'un WC. Le sol est à l'état brut.

Le plafond est recouvert de dalles de polystyrène lesquelles sont cassées.

Sur la droite face en sortant, un tableau électrique. Sur la gauche, une porte bois donnant accès sur le côté.







Sur la droite de la parcelle, je constate l'implantation d'un cabanon en bois dont la toiture est en fibrociment.







Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Description pour servir et valoir ce que de droit.

Des photographies prises par mes soins lors de mes opérations sont insérées au présent Procès-Verbal de Constat.



Me Emilie BOURDENET